

LE PATRIMOINE INDUSTRIEL DES CALANQUES

Alterrando n°22 du 11 février 2018



La randonnée sur le patrimoine industriel des Calanques a été conçue à l'initiative d'André Jauffred, membre du Club alpin français Marseille-Provence, présentée dans le cadre des journées du patrimoine 2006, et a fait l'objet d'un ouvrage édité par le Club alpin français Marseille-Provence et la contribution de la Ville de Marseille. Cette initiative a été primée par la Fédération française des clubs alpins et de montagne, dans le cadre de l'opération « Que la montagne et belle » qu'elle organise chaque année.

Présentation

Les premières activités « industrielles » dans les Calanques ont été la production de charbon de bois, et celle de chaux par calcination des roches calcaires.

Dès le XVII^{ème} siècle, la tendance est de déplacer les industries les plus polluantes ou dangereuses en dehors des zones habitées.

Le contexte politique du début du XIX^{ème} siècle, avec les guerres, blocus d'une part, la politique économique protectionniste et industrialiste de Napoléon conduisent à privilégier les ressources locales. C'est notamment le cas pour la soude, utilisée par l'industrie savonnaire et qui peut être produite par le procédé Leblanc à partir d'acide sulfurique et de sel marin, l'acide étant produit dans des chambres de plomb, métal qui résiste à son action. La soude est également utile dans la verrerie, pour laquelle l'ingrédient de base est le sable, présent dans les Calanques (d'où la présence à Montredon de la Traverse de la Verrerie). La production de la soude par le procédé Leblanc sera concurrencée dans le courant des années 1870 par le procédé Solvay qui utilise l'ammoniaque, et évite l'utilisation des chambres en plomb, qui grevaient les coûts. Outre la fabrication de l'acide sulfurique, le plomb était utilisé pour les canalisations 'arrivée de l'eau en ville), la verrerie, la peinture, ... Le minerai vient principalement d'Espagne, mais aussi de Sardaigne, d'Algérie, de Grèce et de France (Alpes, Ardèche).

Au total, ce sont huit sites, douze usines, qui ont opéré dans le Massif des Calanques et rejeté des vapeurs (acide chlorhydrique, métaux et métalloïdes,...), et généré des dizaines de milliers de tonnes de scories. La pollution aérienne a des conséquences sur la végétation, les animaux (y compris dans les élevages de chèvres qui ne trouvent plus à se nourrir), les cultures, les maisons et le mobilier.

Le résultat aujourd'hui ? Une pollution des sols subsistante, pas toujours facile à résorber en raison des volumes à traiter, et des risques de dissémination. Les solutions peuvent être l'évacuation pour traitement dans des centres spécialisés, ou bien le confinement des terres polluées pour éviter la dispersion éolienne ou par ruissellement. Les études ont mis en évidence une dissémination de la pollution (arsenic, plomb) bien au-delà des emplacements des usines. Cette dispersion se traduit par l'absorption par la flore de plomb, arsenic, antimoine... Certes, les seuils réglementaires ne sont pas atteints, mais par précaution, il vaut mieux récolter des plantes loin de ces sites industriels.

A citer également la pollution des eaux, avec des conséquences sur la faune marine et la contamination des poissons et crustacés par l'arsenic, l'antimoine, le cadmium, contamination qui subsiste encore de nos jours.

L'usine Legré-Mante

L'usine a connu deux utilisations au long de sa carrière : traitement du plomb de 1875 à 1884, et production d'acide tartrique de 1888 à 2009. L'acide tartrique est utilisé notamment dans les industries agro-alimentaire et pharmaceutique ainsi que dans la production de plâtre,

Le groupe Margnat, propriétaire des lieux et grand groupe dans le secteur des vins, bien placé pour alimenter l'usine en tartre, a semble-t-il préféré privilégier une solution de valorisation foncière, en vendant le foncier à un promoteur immobilier. Plusieurs projets ont été présentés, mais la nécessité de dépolluer les sols au préalable, ainsi que la forte mobilisation des habitants du quartier ont pour l'instant fait échec à ces projets.

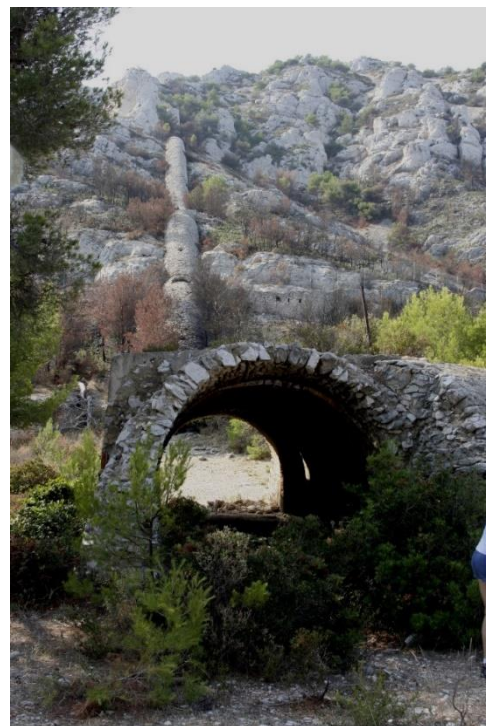


Legré-Mante : vue générale

Les cheminées rampantes

Les cheminées rampantes sont une des caractéristiques des usines du sud de Marseille. En lieu et place de grandes cheminées d'usine, celles-ci « rampent » le long des versants des collines pour se terminer par une petite cheminée. Elles avaient un rôle écologique avant l'heure, les gaz rejetés étant épurés partiellement par réaction ou condensation sur les parois en calcaire des cheminées.

L'usine Legré-Mante présente un bel exemple de cheminée rampante, complétée par des chambres de condensation à mi-parcours, mais l'histoire est moins drôle pour les travailleurs. En effet, lors des arrêts de l'usine, des ouvriers d'origine italienne pour la plupart, étaient envoyés pour gratter les parois afin de récupérer le plomb qui s'y était déposé. Cela durait quelques mois, puis les ouvriers, du moins ceux qui avaient survécus, étaient renvoyés, malades, chez eux...



Legré-Mante ; la cheminée rampante



Usine Légré-Mante ; Chambres de condensation

Les fours à chaux

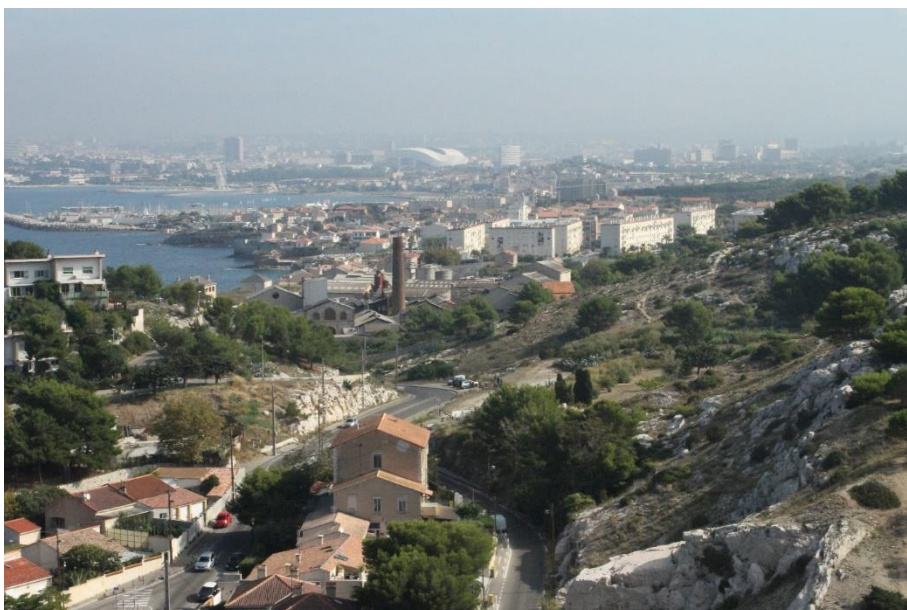
Première « industrie » pratiquée dans le massif, le principe consiste à calciner du calcaire à l'aide de bois ramassé aux alentours pour en retirer de la chaux vive, utilisée pour la construction. Il s'agit de fours qui ne sont utilisés qu'une fois, contrairement aux fours à alimentation continue qui vont leur succéder (voir par exemple le long de la route à Vaufrèges).



Restes d'un four à chaux

Samena

Quelques traces de l'usine Ancy Gayet Gourgeon, qui fabriquait de la soude chimique, subsistent : le bâtiment administratif à l'entrée du village, un terrain inconstructible pour cause de pollution à l'autre extrémité, et des scories industrielles de part et d'autre de la calanque.



Samena : le bâtiment administratif

L'Escalette

L'usine de traitement de plomb argentifère de L'Escalette a fonctionné de 1851 à 1924. Le minerai arrivait par le petit port qui existe encore aujourd'hui. Les scories étaient transportées sur le vallon à côté de l'usine par des wagonnets, avec quelques vestiges des infrastructures encore visibles, moins que le terril ! Lors d'une précédente randonnée sur le site, une des participantes a fait analyser une scorie prélevée sur place, avec des résultats édifiants : présence d'arsenic, plomb, sodium, magnésium, aluminium, silicium, phosphore, soufre, chlore, potassium, étain, calcium, titane, fer cuivre et zinc.

Une manufacture de glaces et produits chimiques (Saint Gobain) et une usine d'équarrissage ont également été présents sur le site à proximité du port.



L'Escalette : les vestiges de l'usine



L'Escalette : le terril et les piles supportant les rails pour les wagonnets

La Compagnie de Chemin de Fer du Vieux-Port et de la banlieue sud de Marseille

Le projet de chemin de fer de Castellane (l'ancienne gare de marchandises du Prado, aujourd'hui part du XXVIème centenaire) à la Madrague de Podestat (aujourd'hui Calanque de Marseilleveyre) a été déclaré d'utilité publique en 1865. Destiné à transporter les personnes, ais aussi les marchandises (sable, produits chimiques, animaux,), la société est conduite par un citoyen anglais (M Bowles), apparemment plus intéressé par des questions de spéculation foncière que par des considérations liées au transport. Si la compagnie réussit, tant bien que mal, à ouvrir la ligne entre le Prado et le Vieux-Port (aujourd'hui tunnel Prado-Carénage), en revanche la ligne vers Les Goudes et Marseilleveyre ne fera l'objet que de quelques terrassements du côté du Vallon de l'Agneau, un peu avant le Fort des Goudes, dont les traces sont encore visibles.

BULLETIN DES LOIS.

N° 1347.

N° 13,778. — DÉCRET IMPÉRIAL qui, 1° déclare d'utilité publique l'établissement d'un Chemin de fer partant de la place Castellane, à Marseille, et aboutissant à la Madrague-de-Podestat; 2° approuve la Convention passée le 1^{er} juillet 1865, pour la concession de ce Chemin de fer.

Du 6 Août 1865.

Déclaration d'utilité publique (source : Archives départementales des Bouches-du-Rhône)



Le projet de chemin de fer : des travaux inachevés...

Callelongue

Le restaurant « La Grotte » est situé dans les bâtiments de l'ancienne usine Rey-Weiss qui produisait de l'acide sulfurique et de la soude chimique de 1854 à 1894. A noter, derrière les bâtiments industriels, les logements pour le personnel dont la famille bénéficiait ainsi de la pollution jour et nuit !

Le télécable

Le télécable relève plus du patrimoine touristique qu'industriel, mais puisque nous sommes là, parlons-en un peu ! Il s'agit d'un téléphérique sous-marin, construit en 1967 par un ingénieur, Denis Creyssels (celui qui a fait le téléphérique de La Grave) et un champion de ski, James Couttet. Les cabines qui offraient 4 places partaient de l'entrée de Callelongue (juste sous la table d'orientation) et aboutissaient sur le côté est du Cap Croisette, en face de l'île Maître.

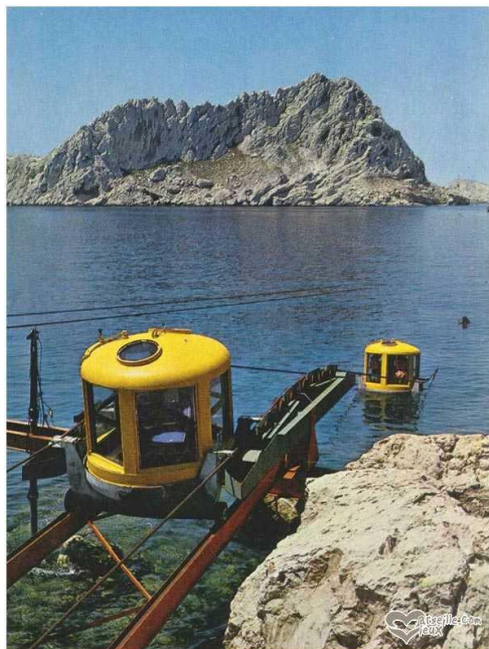
L'exploitation n'a duré que quelques mois, à la fois pour des raisons financières et aussi parce qu'une tempête de sud-est avait malmené quelque peu les équipements. 31 000 personnes auraient voyagé à bord !

Le site de l'INA propose un film où l'on voit le télécable en fonctionnement.



Télécable ; les vestiges à Callelongue

Source des 2 documents ci-dessous : www.vieux-marseille.com



**TÉLÉSCAPHE
DE
MARSEILLE - CALLELONGUE**

«L'aventure sous-marine en complet veston»

Installation unique au monde

Baptêmes de plongée : 1/4 d'heure sous l'eau à 10 m. de fond
de jour et de nuit

Le TÉLÉSCAPHE de CALLELONGUE est situé à 3 km au Sud de MARSEILLE dans le cadre grandiose des Calanques.

♦♦♦♦

Il est ouvert tous les jours de Mai à Octobre (sauf mauvais temps)

♦♦♦♦

Plongées de jour et de nuit

♦♦♦♦

Renseignements :
Tél. 76-50-55

Ce que vous n'aurez pas vu...

Parmi les activités industrielles, il faudrait encore citer les carrières (la carrière Solvay, à port-Miou, qui a cessé son activité en 1982), les hauts-fourneaux de la Calanque du Bestouan, à Cassis, qui ont fonctionné en 1856-1857 et dont il ne subsiste aujourd'hui que quelques bâtiments et une cheminée de 33m de haut, la verrerie Verminck à La Madrague, fermée en 1934 et dont il ne subsiste que le nom, grande consommatrice de main-d'œuvre enfantine italienne.

Les travailleurs

Eloignées du centre-ville, peu d'ouvriers marseillais travaillaient dans les usines. En y ajoutant la pénibilité du travail, ce sont souvent des piémontais, toscans et savoyards qui œuvraient aux tâches les plus ingrates, les emplois qualifiés étant occupés par des français. Les effectifs ? Selon les périodes, 50 personnes à Callelongue, 130 personnes aux Goudes, 150 à 200 personnes à Samena, 200 personnes à la Madrague de Montredonv ou à L'Escalette, plus de 200 personnes à la verrerie Verminck de La Madrague, 80 personnes à la carrière Solvay... La forte proportion de piémontais se retrouve dans les registres de l'Hôtel-Dieu (admissions pour coliques saturnines). Les enfants sont employés dans les usines, par exemple la verrerie Verminck. La politique paternaliste : construction de logements, écoles, système médical,... permet de fixer un peu le personnel et de mieux contrer toute agitation sociale !.

A lire, à voir..

Un livre : Les Calanques industrielles de Marseille et leurs pollutions, sous la direction de deux universitaires Xavier Daumalin et Isabelle Schwob-Laffont, publié par REF.2C Editions

Un film : Calanques, une histoire empoisonnée, de Valérie Simonet

Sauf exception, les photos sont de Pierre Lémery-Peissik

Les industries dans les Calanques (document INVS)

